

Investigation suite au signalement spontané d'un nombre anormalement élevé de pneumopathies chez des femmes enceintes par SOS Médecins Caen

Marguerite Watrin, Cellule interrégionale d'épidémiologie (Cire) Normandie, Institut de veille sanitaire (InVS)

Signalement

Le 9 janvier 2011, le service de gynécologie du Centre hospitalier universitaire (CHU) de Caen (14) signalait à l'InVS-DMI l'admission de 5 cas de pneumopathies survenues chez des femmes enceintes entre le 27 décembre 2010 et le 7 janvier 2011. Par ailleurs, l'association SOS médecins de Caen informait la Cellule de veille, d'alerte et de gestion sanitaire de l'Agence régionale de santé de Basse-Normandie de la réception les 8 et 9 janvier 2011 de trois appels provenant de femmes enceintes qui présentaient des pneumopathies graves et qui avaient été orientées vers le service de gynécologie du CHU de Caen. Le 10 janvier, ces signalements étaient transmis à la Cire Normandie.

Validation du signalement et investigation

Le signalement validé par la Cire après consultation du service de gynécologie concernait 6 femmes enceintes pour lesquelles un diagnostic de pneumopathie a été établi. L'investigation mise en place par la Cire devait permettre d'identifier l'agent responsable de ces 6 cas de pneumopathies et de déterminer si un nombre anormalement élevé de pneumopathies avaient été observé dans d'autres services de soins ou dans d'autres régions de France (femmes enceintes ou population générale). Un questionnaire individuel a été adressé au service de gynécologie afin de recueillir les informations suivantes : âge, lieu de résidence, stade de la grossesse, date de début des signes, date d'hospitalisation, description des signes cliniques et des signes de gravité, statut vaccinal et résultats biologiques. Dans le cadre de cette investigation, un certain nombre de services ont été sollicités : l'InVS-DMI, les services de réanimation, de pneumologie et des maladies infectieuses du CHU de Caen, ainsi que le réseau des services de réanimations et soins intensifs mis en place spécifiquement dans le cadre de la surveillance des cas graves de grippe (Haute et Basse-Normandie). Les données du réseau Oscour® (Organisation de la surveillance coordonnée des urgences) ont également été consultées (Basse-Normandie).

Résultats

Parmi les 6 femmes enceintes dont le diagnostic de pneumopathie a été établi, 2 ont présenté des signes de gravité et ont été transférées dans le service de réanimation du CHU de Caen. Au vu des réponses aux questionnaires individuels, les dates de début des symptômes étaient toutes antérieures aux dates d'hospitalisation et aucun lien n'a été établi entre les cas avant hospitalisation. Il ne s'agissait donc pas d'une situation de cas groupés. Trois des cinq analyses virologiques réalisées étaient positives pour le virus de la grippe A (H1N1) 2009. Malgré des résultats virologiques négatifs, il n'est pas exclu que la grippe soit également l'agent responsable des 2 autres cas de pneumopathies (prélèvements tardifs, faux négatifs possibles). Au 31 janvier 2011, les 6 patientes étaient rentrées à domicile et aucune grossesse n'avait été interrompue.

Conclusion

Cet épisode a concerné 6 cas de pneumopathies survenues chez des femmes enceintes. Trois de ces cas étaient des cas confirmés de grippe A (H1N1) 2009. Il n'a pas été possible de conclure quant à l'agent pathogène responsable des 3 autres pneumopathies diagnostiquées. Néanmoins, les résultats de virologie ne permettent pas d'exclure le virus de la grippe dont la circulation était avérée à cette période en Basse-Normandie. Concernant la survenue d'un nombre anormalement élevé de pneumopathies dans d'autres services de soins ou dans d'autres régions de France (femmes enceintes ou population générale), aucune situation anormale n'avait été observée.